

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis.

ABONNEMENT

81,00, payée, invariably
ment d'avance.

L'abonnement date du 1er
avril, 1er juillet, 1er oc-
tobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour
moins d'un an.

Tout avis de cessation d'a-
bonnement devra être donné
à ce bureau, par écrit, un
mois d'avance.

Sinon guerre est la dernière raison
des peuples, l'agriculture doit en
être la première.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressées franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine
(Suite)

PRINCIPES SPÉCIAUX DE L'AMÉLIORATION DE L'ESPÈCE OVINE.

D'après M. Eug. Gayot, "le caractère soyeux de la laine n'est pas précisément une rareté ; on le remarque ici et là sur des animaux de sortes très-différentes, et par exemple sur des animaux appartenant aux races à laine grossière ou commune, ou bien sur des bêtes de l'origine la plus distinguée et sur les intermédiaires.

" A quoi tient cette particularité ? On ne le sait guère. La laine soyeuse est souple, douce au toucher ; elle a beaucoup d'éclat, le brillant de la soie, elle paraît moins fine qu'elle ne l'est en réalité, elle est voyante. Elle n'est pas disposée, comme celle du mérinos, en mèches carrées et fermées, mais en mèches pointues formant des toisons ouvertes, qui s'altèrent facilement si les animaux ne sont tenus avec beaucoup de pro-
priété !

" L'agneau né soyeux à Mauchamp en 1828 était à tous égards un accident. Mal conformé, il eut été insuffisamment emporté par la réforme sans la particularité de lainage qui le fit conserver. La laine n'était pas seulement soyeuse, elle était surtout très-longue pour une laine mérinos, longue et fine, si belle, si souple, si douce, si qualitative, comme disent aujourd'hui certaines personnes, que l'éleveur résolut d'en fixer tous les caractères par voie d'hérité. Si le jeune bétier avait pu être accouplé avec une femelle à toison soyeuse, les choses auraient été de soi ; il était seul, et dut suffire à la besogne entière. Tous ses produits ne furent pas des animaux à laine soyeux, il s'en faut ; deux seulement sortirent d'une première génération, un mâle et une femelle. Alors l'œuvre fut assurée. Il fallut procéder pendant longtemps par élimination, n'employer à la multiplication que des sujets éminemment soyeux, sans aucun égard pour toutes les autres règles quelconques de l'accou-

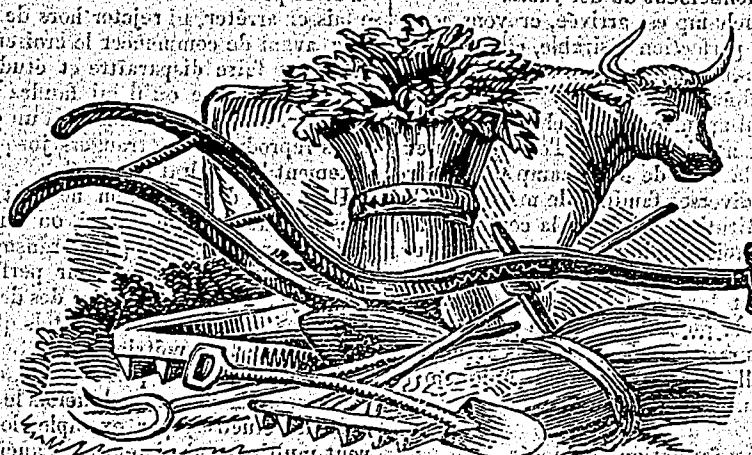
plement rationnel des sexes. On fit de la spécialisation dans toute la rigueur du mot ; on ne vit qu'une chose, une seule, le caractère soyeux, à l'exclusion de tous les autres. Le but était bien défini, parfaitement arrêté. On employa tout le temps nécessaire à l'atteindre, et l'on obtint à la fin le résultat cherché ; une famille mérinos à laine soyeuse, celle qui prit à juste titre la dénomination de *race soyeuse de Graux de Mauchamp*, ou simplement de race de Mauchamp.

" Celle-ci apparaissait sous deux aspects très-divers ; il y avait en elle l'animal et sa toison, aussi défectueux l'un que l'autre.... Il fallait refaire l'animal et le placer physiologiquement, en améliorant ses formes dans de bonnes conditions de vitalité ; il fallait aussi former une toison ouverte et lui donner les caractères extérieurs des meilleures toisons mérinos sans rien perdre du mérite particulier et propre à la nouvelle famille. Il fallaitachever l'œuvre en un mot, car jusqu'à là elle consistait uniquement dans ce fait, — la transmission héréditaire d'un accident et sa fixation désormais certaine dans une famille nombreuse, dans une longue suite de générations, si rien ne venait combattre les effets assurés de la fixité.

" Ce fait est considérable en zootechnie ; il bat en brèche l'opinion des théoriciens qui refusent toute autorité héréditaire aux races nouvelles. Il n'est point isolé, du reste, dans l'histoire de la formation et de la constance des races, car nous le retrouvons le même et tout aussi accentué dans l'histoire de toutes les races modernes, de celles même qui ont été créées par voie de métissage....

" L'autorité héréditaire est si complète en effet dans la famille soyeuse de Mauchamp que son caractère propre s'est conservé sans perte dans son alliance avec des animaux d'un autre sang."

Ainsi, par la simple sélection, on a réussi à fixer dans une race nouvelle, une propriété qui n'était d'abord qu'un accident. Plus tard, on eut recours au croisement, mais ce ne fut que dans le but d'améliorer les formes du corps et la disposition de la toison ; le caractère soyeux de la laine a été fixé par la sélection.



le insertion, 10 cts. la ligne
2e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long
terme, conditions libérales.
Ceux qui désirent s'adres-
ser spécialement aux Cul-
tivateurs, trouveront avan-
teux d'annoncer dans ce
journal.

Empatrons-nous du sol, si nous
voulons conserver notre nationalité